



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE GRIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

SÉANCE DU MARDI 14 AVRIL 2015

L'An Deux Mille Quinze mardi 14 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. ATIG, MMES OGBI, LE BRIAND, ETE, MM TROADEC, ZERKAL, MME BELLAHMER, MM LOUISON, BORTOLI, VAZQUEZ, NDOMBELE, GAMINETTE, QAROUACH, SOILIH, BOUKANTAR, MME AUBRY, M. WILLAUME, MME GIBERT

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : M. LAATIRISS REPRÉSENTÉ PAR MME OGBI, MME TAWAB REPRÉSENTÉE PAR M. TROADEC, MME RAMI REPRÉSENTÉE PAR MME LE BRIAND, MME ITOUA REPRÉSENTÉE PAR M. NDOMBELE, MME GRENOUILLAT REPRÉSENTÉE PAR M. RIO, MME RENKLICAY REPRÉSENTÉE PAR M. VAZQUEZ, MME MABANZA REPRÉSENTÉE PAR MME AUBRY, M. BAGAVANE REPRÉSENTÉ PAR M. BOUKANTAR, MME DIAWARA REPRÉSENTÉE PAR M. QAROUACH, MME HERGAUX REPRÉSENTÉE PAR M. ATIG, M. GAUBIER REPRÉSENTÉ PAR MME GIBERT

ABSENTS EXCUSÉS : M. BENDIAB, MME COMMISSIONE, MM BINOIS, OUKBI, MME LAMOTHE

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 18

DÉLIBÉRATION DEL-2015-0023: COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier de Grigny indiquant les résultats de l'exercice 2014,

Vu le compte administratif 2014 - Budget Principal Ville présenté par Monsieur le Maire,

Vu l'avis de la commission des services ressources du 9 avril 2015,

Délibère, et,

Approuve le compte administratif 2014 - Budget Principal Ville dont les résultats s'établissent comme suit :

Section de Fonctionnement

TOTAL RECETTES	(A)	44 958 642.27 €
TOTAL DEPENSES	(B)	40 777 475.64 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	(C = A - B)	4 181 166.63 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	(D)	0 €
RESULTAT DE CLOTURE	(E = C + D)	4 181 166.63 €

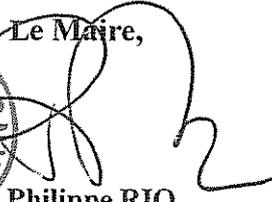
Section d'Investissement

TOTAL RECETTES	(F)	7 560 582.58 €
TOTAL DEPENSES	(G)	6 823 194.90 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	(H = F - G)	737 387.68 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	(I)	- 9 905 254.30 €
RESULTAT DE CLOTURE	(J = H + I)	-9 167 866.62 €
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE AVEC RESULTATS ANTERIEURS	(K = E + J)	- 4 986 699.99 €

Reste à réaliser en Investissement

TOTAL RECETTES	(L)	2 460 521.00 €
TOTAL DEPENSES	(M)	526 261.41 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	(N = L - M)	1 934 259.59 €
RESULTAT DE CLOTURE	(=J+N)	-7 233 607.03 €
RESULTAT CUMULE SOLDE + DEFICIT DE CLOTURE	(O = K + N)	- 5 052 440.40 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Philippe RIO



Vote pour : 26

Abstentions : 3

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le 16 avril 2015

Transmis en Sous Préfecture le 17-04-15